

E-mail : mairie\_sang2007@yahoo.fr

B.P. 162 Sangmélima - Tél. (237) 22 28 84 42 \*\*\* Fax 22 28 83 02

# SIGAMP-CS

**STRUCTURE INTERNE DE GESTION ADMINISTRATIVE DES  
MARCHES PUBLICS DE LA COMMUNE DE SANGMELIMA**

## **DOSSIER D'APPEL D'OFFRES (DAO)**

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00003 /AONO/CS/SIGAMP/2024  
DU 9 AVR 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE  
DE CONSTRUCTION DE LA TRIBUNE DE LA NOUVELLE PLACE DES  
FETES DE SANGMELIMA (PHASE 2), COMMUNE DE SANGMELIMA,  
DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO

FINANCEMENT :	BIP DU MINDDEVEL EXERCICE 2024
EXERCICE :	2024

## **AVIS D'APPEL D'OFFRES**

## VERSION FRANCAISE

## **1. Objet de l'Appel d'Offres :**

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissements publics dans la Commune de Sangmelima, au titre de l'Exercice Budgétaire 2024, Le Maire, Maitre d'Ouvrage, lance, en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert, pour les **travaux de construction de la tribune de la nouvelle place des fêtes de Sangmelima, Commune de Sangmelima, Département du Dja et Lobo**

## **2. Consistance des travaux :**

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Travaux préparatoires ;
- Fondations ;
- Maçonneries-élévations-plancher ;
- Charpente-ccouverture ;
- Menuiserie métallique ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD ;

## **3. Consultation du dossier d'Appel d'Offres :**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au bureau du Chef de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics, de la Commune de Sangmelima (SIGAMP), dès publication du présent avis.

## **4. Participation et origine :**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute entreprise Camerounaise répondant aux critères consignés dans le RPAO.

## **5. financement**

Les travaux objets du présent Appel d'Offres sont financés par les Budget d'Investissement Public du MINDDEVEL, pour l'exercice 2024, ligne d'imputation N°.....

## **6. Allotissement**

Sans objet

## **7. Coût prévisionnel :**

Le coût prévisionnel du projet, tel qu'il ressort du journal des projets du BIP de l'exercice 2024, est de **40 000 000 (Quarante millions) FCFA TTC.**

## **8. Cautionnement provisoire :**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de montant égal à : **1 500 000 (un million cinq cent mille) FCFA**, établie par une banque de premier ordre agréée par le ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, au nom du Maire de la Commune de Sangmélima, autorité contractante, valable pendant 30 jours au de-là de la date originale de validité des offres.

## **9. Délai d'exécution**

Le délai maximum prévu par le Maitre d'ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres, est de : **Quatre (04) mois, calendaires.**

## **10. Acquisition du dossier d'Appel d'Offres :**

Le dossier peut être obtenu au bureau du Chef de la Structure Interne de Gestion Administrativé des Marchés Publics (SIGAMP) de la commune de Sangmélima, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000 (cinquante mille) FCFA**, payable à la recette municipale de Sangmelima.

## **11. Présentation des Offres**

L'enveloppe extérieure **anonyme** devra contenir trois (03) enveloppes fermées et scellées, désignées par les lettres A, B, C :

- l'enveloppe A portera la mention « **PIECES ADMINISTRATIVES** » ;
- l'enveloppe B portera la mention « **OFFRE TECHNIQUE** » ;
- l'enveloppe C portera la mention « **OFFRE FINANCIERE** »

et en page de garde de chaque offre sera indiqué : nom et adresse du soumissionnaire

## **12. Remise des Offres :**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir, soit au bureau du courrier, soit au bureau du Chef de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la commune de Sangmélima au plus tard le \_\_\_\_\_ à **14 heures** et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000003/VAONO/CS/SIGAMP/2024 DU 19 AVR 2024**  
**EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE DE CONSTRUCTION DE LA TRIBUNE DE LA NOUVELLE PLACE DES FETES DE SANGMELIMA (PHASE 2), COMMUNE DE SANGMELIMA, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO**  
**«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»**

## **13 Recevabilité des Offres :**

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, ou une autorité Administrative (Préfet, Sous-Prefet,...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

Il en est de même, pour toute offre parvenue au bureau du chef SIGAMP, après l'heure de remise des offres.

La publication de l'Avis d'Appel d'Offres sera effectuée dans le Journal des Marchés Publics de l'ARMP, l'affichage à l'Hôtel de Ville de Sangmélima, ne venant qu'en sus.

## **14. Ouverture des plis :**

L'ouverture des plis se fera en 01 temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et des offres financières aura lieu le \_\_\_\_\_ à **15 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la commune de Sangmélima dans la Salle des conférences de la Commune de Sangmélima. Toutes les offres seront par la suite remises à une Sous-Commission d'Analyse pour évaluation.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## **15. Evaluation des offres**

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

### **15.1 : Critères éliminatoires :**

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment :

- 1) Dossier administratif incomplet et non régularisé sous 48 h ;
- 2) Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- 3) Non-validation de 21/30 critères essentiels (21oui/30);
- 4) Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- 5) Absence de la caution de soumission ;
- 6) Absence dans le bordereau des prix unitaires d'un prix unitaires quantifié ;
- 7) absence du sous détail des prix

#### **15.2 : Critères essentiels :**

Les critères essentiels sont les suivants :

1. Situation financière (02 rubriques) :

L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières : présentation d'une attestation de solvabilité de montant au moins égal à 8 000 000 FCFA (oui/non)

2. Expérience (07rubriques)

Analyse des prestations effectuées dans le domaine (ancienneté 3 à 5ans)

Planning des travaux : cohérence entre la durée des tâches et les rendements (oui/non)

3. Personnel (14 rubriques) :

Justification d'un personnel formé et expérimenté ; Expérience dans le domaine du bâtiment du Chef de chantier d'au moins trois (03) ans, (joindre CV) ; niveau de base au moins de Technicien de GC ; (Joindre copie certifiée du diplôme datant de moins de trois (03) mois)

Organisation du chantier en équipes (oui/non)

4. Matériels (04 rubriques) :

Justification d'un matériel en propriété ou en location, adapté aux travaux à effectuer ; (matériel lourd, joindre justificatifs) et,

du petit matériel de chantier (joindre facture) (oui/non)

5. La Présentation de l'Offre (03 rubriques) : intercalaires en couleur (oui/non), le tout relié par des spirales

## GRILLE D'EVALUATION DES OFFRES TECHNIQUES

RUBRIQUES	
<b>A- PERSONNEL (14rubriques)</b>	
<b>I. CONDUCTEUR DES TRAVAUX</b>	
<i>Copie du diplôme légalisé du Conducteur des travaux. (Oui si la copie est celle d'un diplôme d'Ingénieur des Travaux de Génie Civil, légalisée et datant de moins de trois mois)</i>	
Attestation de présentation de l'original du diplôme du Conducteur des travaux	
CV signé et daté du Conducteur des travaux.	
<i>Attestation de disponibilité du Conducteur des travaux. (Oui si l'attestation est signée, datée et fait référence au présent appel d'offres)</i>	
<i>Expérience générale du Conducteur des travaux. (Oui si l'Ingénieur a une expérience professionnelle supérieure ou égale à trois (03) ans)</i>	
<i>Expérience du Conducteur des travaux dans le domaine des bâtiments publics (Oui si le nombre de projets réalisés est au moins égal à trois (03))</i>	
<i>Expérience dans le poste de conducteur des travaux de construction des bâtiments publics (Oui si le nombre de projets réalisés en cette qualité, est au moins égal à trois (03))</i>	
<b>II. CHEF DE CHANTIER</b>	
<i>Copie du diplôme légalisé du Chef de chantier. (Oui si la copie est celle d'un diplôme de Technicien Supérieur du Génie Civil, ou d'Urbanisme ; légalisée et datant de moins de trois (03) mois)</i>	
Attestation de présentation de l'original du diplôme du chef de chantier	
CV signé et daté du Chef de chantier.	
<i>Attestation de disponibilité du Chef de chantier. (Oui si l'attestation est signée, datée et fait référence au présent appel d'offres)</i>	
<i>Expérience générale du Chef de chantier (Oui si l'expérience du Chef de chantier est d'au moins cinq (05) ans)</i>	
<i>Expérience du Chef de chantier dans le domaine des bâtiments publics (Oui si le nombre de projets réalisés est au moins égal à quatre (04))</i>	
<i>Expérience dans le poste de Chef de chantier de construction des bâtiments publics (Oui si le nombre de projets réalisés en cette qualité, est au moins égal à quatre (04))</i>	
<b>B- MATERIEL (04 RUBRIQUES)</b>	
Liste du matériel conforme (oui si liste de matériel conforme au modèle de l'Annexe 3)	
Pick-up 4x4 en propriété ou en location (oui si photocopie de carte grise légalisée ou convention de location et photocopie certifiée carte grise véhicule loué, joints)	
01 camion benne en propriété ou en location (oui si photocopie de carte grise légalisée ou convention de location et photocopie certifiée carte grise véhicule loué, joints)	
Petit matériel de chantier (pelles, brouettes, etc)	

### **16. Attribution du contrat**

En règle générale, l'appel d'offres s'adresse à tous les entrepreneurs, sous réserve des dispositions ci-après :

- a. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement.
- b. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt s'il :

### C- REFERENCES (02 RUBRIQUES)

Chiffre d'affaires des deux derniers exercices dans le domaine de la construction des bâtiments publics (Oui si chiffre d'affaires supérieur ou égale à 40 millions)

Références de l'entreprise dans le domaine similaire au cours des trois (03) dernières années (si oui, en joindre au moins trois (03), avec copie marché et PV de réception)

### D- ORGANISATION ET COMPREHENSION DU PROJET (07 RUBRIQUES)

Attestation de visite des lieux signée sur l'honneur par le soumissionnaire

Rapport de visite du site signé par le soumissionnaire, est jugé pertinent)

Délai d'exécution des travaux. (Oui si délai d'exécution du planning d'exécution est inférieur ou égal aux prescriptions du DAO)

Cohérence de l'ordonnancement des tâches du planning d'exécution. (Oui si cohérence)

Note technique détaillé et jugé pertinente

Gestion environnementale et Sécurité au chantier

Attestation d'une surface financière d'au moins 8 000 000 FCFA

### E- PRESENTATION DE L'OFFRE (03 RUBRIQUES)

Présence d'un sommaire cohérent avec le contenu de l'offre dans chaque volume

Documents reliés par une spirale uniquement

Présence d'intercalaires de couleur autre que le blanc

i.Est associé ou a été associé dans le passé à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres ; ou

ii.Présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisés selon l'article 18, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous-traitant dans plus d'une offre.

c. Le soumissionnaire ne soit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion.

d. **Le marché sera attribué au soumissionnaire le moins disant dont l'offre aura été reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et remplissant les capacités techniques et financières requises.**

#### 17. Durée de validité des Offres :

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

#### 18. Bonne Gouvernance

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir contacter la Cellule anti-corruption du MINMAP au numéro gratuit 88 20 06 06, tous les jours de 09 h à 12 h et de 14 h à 17 h ; ou envoyer un SMS au numéro 699 540 952

#### 19. Renseignements complémentaires :

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service Technique de la commune de Sangmélima

Fait à SANGMELIMA, le 19 AVR 2024



#### Copies :

- Préfet Dja et Lobo (pour information)
- DDMINMAP/DL (pour compétence)
- ARMP (pour publication et archivage)
- Commune de Sangmélima (SIGAMP)(pour affichage et archivage)
- Président de la CIPM/COMMUNE SGMA
- Affichage - Archives/Chrono.

## ENGLISH VERSION

16 AVR 2024

00003

ONIT/SC/ISAMPC/2024

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° IN EMERGENCY PROCEDURE, FOR THE CONSTRUCTION OF A TRIBUNE, AT THE NEW CEREMONIAL PLACE OF SANGMELIMA (PHASE 2), SANGMELIMA COUNCIL, DJA AND LOBO DIVISION.**

**FUNDING: MINAC INVESTMENT BUDGETS OF THE FISCAL YEAR 2024**

**1. Purpose of the Tender File :**

Within the Framework; the Mayor of Sangmelima Council, (Project Owner) hereby launches, in emergency procedure, an Open National Invitation to tender for the phase 2 of the construction of an official tribune at the new ceremonial place at Quartier Nkolnguet Sangmelima, Sangmelima Council, Dja and Lobo Division, South Region.

**2. Description of Works :**

These works comprise the following descriptions:

- Preliminary works;
- Fundations;
- Concrete
- Roof;
- steel work;
- Electricity;
- Paint;
- VRD

**3. Consultation of tender file:**

The file may be consulted during working hours at the Sangmelima Council, Office of SIGAMP.

**4. Participation and origin of bidders:**

The participation of the present open invitation to Tender is opened to Cameroonian nationality of equal rights, conditions to enterprises or group of enterprises, with a broad experience in the domain of Public building construction and diversed Civil Engineering works.

By this present Open Invitation to Tender, interested companies are invited to provide in their offers, authentic information that shall permit the retaintion of thoes that can realise the works after a deep evaluation.

**5. Funding**

The works, subject of this invitation to tender, are financed by Ministry of Art and Culture Public Investment Budget of the year 2024.

**6 . Allotment :**

No subject

**7. Estimated cost:**

The estimated cost of the works, subject of this invitation to tender, is **40,000,000 (fourty thousand million) CFAF.**

**8. Temporal bid bond (tender guarantee):**

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first rate-bank approved by the Ministry in charge of Finance featuring on the list in document 12 of the tender file of an amount equal to: **800,000 (eight hundred thousand) CFAF.**

To avoid being rejected, the original copy of the bid bond (Bank tender guarantee) should be produced dated less than 3 (three) months old.

The temporal bid bond shall automatically be liberated highest 30 (thirty) days upon expiration of the validity of the bids for the unsuccessful bidders. In case where the bidder is awarded the contract, the temporal bid bond is liberated after the production of the final bond.

**9. Duration of execution**

The maximum duration of execution previewed by the project owner is **four (04) months.**

This duration includes the raining season, all climatic conditions and begins from the date of notification of execution of works.

#### **10. Acquisition of the tender file**

The file may be obtained from the Sangmelima Council ( SIGAMP office), as soon as this notice is published on presentation of a receipt of payment of : **Fifty hundred thousand(50,000) CFAF** at the Sangmelima Council receiver treasury.

#### **11. Presentation of the bids**

The bid documents will be presented in three envelopes as illustrated bellow:

The Envelope A containing Administrative documents (volume 1);

The Envelope B containing Technical documents (Volume 2);

The Envelope C containing financial documents (Volume 3).

All constituted documents (Envelops A, B and C), will be put in a big sealed bearing only the title of the Open national invitation to tender.

The various documents in each bid will be numbered in the order of the tender file and with separators of different colors other that white.

#### **12. Submission of bids**

Each other drafted in English or French in seven copies. One original and six copies marked as such in conformity with the consultative document shall be deposited on return of a closed receipt to the Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) of Sangmelima Council not later than **at 02 o'clock PM**

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 000003 JONIT/SC/ISAMPC/2024  
OF 19 APR 2024 IN EMERGENCY PROCEDURE, FOR THE CONSTRUCTION OF A TRIBUNE,  
AT THE NEW CEREMONIAL PLACE OF SANGMELIMA (PHASE 2), SANGMELIMA  
COUNCIL, DJA AND LOBO DIVISION.**

**"TO BE OPENED ONLY DURING THE BID-OPENING SESSION "**

#### **13. Acceptability of bids :**

*Offers arrived after the date and time limit for submission of offers, shall not be accepted*

Under pain of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officers, Divisional Officers...) of the administrative documents required, including the bid bond, must imperatively be produced in accordance with the Special Conditions of the invitation to tender. They must obligatory not be older than three (03) months or must not be produced after the signing of the tender file.

Any offer not in conformity with the prescriptions of this notice and tender file shall be declared inadmissible. Especially the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Ministry in charge of Finance the non-respect of the models of the tender file documents shall lead to a pure and simple rejection of the offer without any appeal being entertained.

#### **14. Opening of bids :**

The opening of bids will be done in one (01) time on \_\_\_\_\_ at **03 o'clock PM** in the conference room of the City Council Hotel of the Sangmelima, in the presence of tenderers or their duly authorized representatives.

Only bidders may attend or be duly represented by a person of their choice with a sound knowledge of the documents.

#### **15. Evaluation of the bids**

Evaluation of offers shall be done in three steps **(03) steps:**

• **1<sup>st</sup> step :** Verification of the conformity of the administrative document of each bidder.

• **2<sup>nd</sup> step :** Technical evaluation of offers administratively in conformity .

- **3<sup>st</sup> step :** Financial evaluation of offers of enterprises in which the offers were technically qualified and administratively in conformity.

The evaluation criteria of offers are as follows;

#### **15.1- Main eliminatory criteria**

(The aim of these criteria is to identify and reject incomplete offers or offers not in conformity with the essential conditions laid down in the tender file relating especially to admissibility of administrative documents, conformity of the technical offer with the technical specifications, to the delivery deadline referred to in the tender file and the qualification of candidates)

##### 15.1.1 Administrative documents

- File with administrative documents, not in conformity and not regularized after 48 hours;
  - Falsified or non-genuine part.
  - Bid Deposit Absent or Insufficient
- 15.1.2 Technical offer
- False declaration, falsified documents;
  - Not satisfied at least with twenty one (21) essential criteria (yes), out of thirty (30). 70% (yes)

##### 15.1.3 Financial offer

- Omission in the financial offer of a quantified price;

#### **15.2 Essential criteria**

The evaluation of technical offers shall be done on the bases of thirty essential criteria below:

- General presentation of tender on 03 criteria
- Main personnel of the enterprise on 14 criteria
- Equipment of enterprise to be mobilized on 04 criteria
- Methodology of execution on 07 criteria
- References of enterprise and capacity of pre-financing on 02 criteria

The tenderer is eliminated, if his not obtained 70% (21/30 yes) of yes, following the evaluation of the essential technical criteria.

#### **16. Award of contract**

The Mayor of Sangmelima Council, Owner of the Project shall attribute the contract to the Tenderer ,in which her offer is technically qualified, was evaluated the least bidder after verification of his prices and judged substantially, in conformity with the Tender document.

#### **Duration of validity of bids :**

The bidders will be engaged by their bids during a period of ninety (90) days as from the latest date programmed for bids deposit.

#### **17. Governance**

For all practices of corruption, contact of anti-corruption unit of MINMAP is free : 88 20 06 06, every day from 09 o'clock, to 12 h, from 14o'clock, to 17 o' clock, or send a SMS at 699 540 952

#### **18. Additional information**

Complementary information may be obtained during working hours at SIGAMP office, Sangmelima Council.

**Sangmelima at. 19 AVR. 2024**

#### **Ampliations :**

- DO/DDL
- MINMAP DL
- ARMP Ebolowa
- Mayor Sangmelima Council
- Chrono / Archives /File



**THE MAYOR,**

*Bekono Jean Faustin*